

PERMIS CÔTIER

Balisage maritime : latérales, cardinales et mar- ques spéciales

Tout le balisage IALA région A pour le permis côtier : marques latérales, quatre cardinales et leurs voyants, danger isolé, eaux saines, marques spéciales, rythmes de feux et bande des 300 mètres.

SECTIONS	9
TEMPS DE LECTURE	~6 minutes
MOTS	1 360
SOURCES OFFICIELLES	1
MISE À JOUR	29 août 2026

BALISAGE

CARDINALES

LATERALES

IALA

FEUX

SOMMAIRE

9 sections, dans cette fiche

01 En une minute

02 Le sens conventionnel de balisage

03 Les quatre cardinales

04 Les marques qui ne sont ni latérales ni cardinales

05 Lire les feux sur la carte

06 Le littoral : les 300 mètres et les chenaux

07 Région A, région B

08 Les pièges classiques

09 À retenir la veille

EN UNE MINUTE

L'essentiel à retenir

- La France applique le balisage IALA région A : en entrant, le rouge est à bâbord, le vert à tribord.
- Les cardinales donnent le côté par lequel on passe : une cardinale nord se contourne par le nord.
- Le voyant tranche toujours, même quand la couleur est douteuse à contre-jour : regarde la forme des cônes.
- Toutes les cardinales portent un feu blanc : c'est le rythme, et lui seul, qui donne le secteur.
- Danger isolé : deux sphères noires, corps noir à bandes rouges, feu blanc à deux éclats. On la contourne, on ne la longe pas.
- Dans la bande des 300 mètres du rivage, la vitesse est limitée à 5 nœuds.

SECTION 02

Le sens conventionnel de balisage

Tout le balisage latéral se lit dans un sens, et un seul : le sens conventionnel de balisage, qui va du large vers le fond du chenal, autrement dit en entrant au port ou en remontant un estuaire.

- En entrant : rouge à bâbord, vert à tribord.
- En sortant : tout s'inverse, parce que c'est toi qui as tourné, pas les bouées.

Les deux lignes de marques latérales encadrent le chenal. Sortir de cet axe, c'est sortir de la zone dont la profondeur est garantie.

	BÂBORD	TRIBORD
Couleur	rouge	verte
Forme du corps	cylindrique	conique
Voyant	cylindre rouge	cône vert, pointe en haut
Feu	rouge	vert

À RETENIR

« La forme sauve la mise. De nuit ou à contre-jour, la couleur d'une bouée devient vite discutable. Sa silhouette, non : un cône pointe en haut reste un cône. »

Chenal préférentiel

Quand deux chenaux se séparent, la marque porte une couleur dominante et une large bande horizontale de l'autre couleur. La règle tient en une phrase : on traite la marque selon sa couleur dominante.

- Rouge dominant avec bande verte : c'est une bâbord, et le chenal principal part à tribord.
- Vert dominant avec bande rouge : c'est une tribord, et le chenal principal part à bâbord.

SECTION 03

Les quatre cardinales

Une cardinale indique le côté où l'eau est saine. Le nom de la marque donne le secteur par lequel tu passes : à l'ouest d'une cardinale ouest, l'eau est libre ; le danger est de l'autre côté.

CARDINALE	VOYANTS	CORPS	FEU BLANC
Nord	deux cônes pointes en haut	noir dessus, jaune dessous	scintillant continu
Est	deux cônes base à base	noir, large bande jaune	3 scintillements
Sud	deux cônes pointes en bas	jaune dessus, noir dessous	6 scintillements + un éclat long
Ouest	deux cônes pointe à pointe	jaune, large bande noire	9 scintillements

Trois moyens de ne plus hésiter :

- Les pointes des cônes montrent le côté sain. Nord, elles pointent en haut ; sud, vers le bas.
- Le noir du corps est du côté où pointent les cônes. Nord : cônes en haut, noir en haut.
- Les scintillements se lisent comme un cadran de montre : 3 à l'est, 6 au sud, 9 à l'ouest, continu au nord.

À RETENIR

« Pourquoi l'éclat long au sud. Six et neuf scintillements ne se distinguent pas de façon fiable à la mer, de nuit, sur une bouée qui bouge. L'éclat long qui suit les six scintillements de la cardinale sud est là pour lever ce doute. Ce n'est pas une fantaisie de dessin, c'est une sécurité. »

SECTION 04

Les marques qui ne sont ni latérales ni cardinales

Danger isolé

Corps noir avec une ou plusieurs larges bandes rouges horizontales, voyant à deux sphères noires superposées, feu blanc à deux éclats. Le jour et la nuit se répondent : deux sphères, deux éclats.

Elle est mouillée sur le danger lui-même, avec de l'eau saine tout autour. On la contourne au large, on ne la serre jamais.

Eaux saines

Bandes verticales rouges et blanches, voyant à une sphère rouge, feu blanc isophase, à occultations, à un éclat long ou lettre A du morse. Elle signale une eau saine tout autour : atterrissage, milieu de chenal, axe d'approche.

Ne la confonds pas avec le danger isolé : une sphère rouge contre deux sphères noires.

Marque spéciale

Jaune, voyant en croix de Saint-André jaune, feu jaune. Elle ne dit rien de la profondeur : elle signale une zone particulière, câble sous-marin, zone de mesures, zone de dépôt, chenal traversier, zone de mouillage organisé. Pour savoir laquelle, il faut la carte.

Danger nouveau

Un danger découvert et pas encore porté sur les cartes est balisé par une marque à bandes verticales bleues et jaunes, avec un feu alternativement bleu et jaune. Elle disparaît une fois le danger publié.

SECTION 05

Lire les feux sur la carte

ABRÉVIATION	SIGNIFICATION
FI	feu à éclats : la lumière dure moins longtemps que l'obscurité
Oc	feu à occultations : la lumière dure plus longtemps que l'obscurité
Iso	isophase : lumière et obscurité de durées égales
Q	scintillant, environ 50 à 79 éclats par minute

- `FI(3) 12s` : trois éclats groupés, période totale de douze secondes.
- `15M` : la portée en milles nautiques. La hauteur du plan focal est notée à part, en mètres.
- Un feu à secteurs change de couleur selon la direction d'où tu le vois : le secteur blanc donne l'axe sain, le rouge et le vert bordent le danger.
- Un alignement se lit en superposant deux amers. Dès qu'ils se décalent, tu as dérivé.

SECTION 06

Le littoral : les 300 mètres et les chenaux

- La bande littorale des 300 mètres, mesurée depuis la limite des eaux à marée basse, est limitée à 5 nœuds. Une dérogation locale du préfet maritime peut modifier cette règle, jamais l'inverse.
- Des bouées sphériques jaunes alignées parallèlement à une plage délimitent une zone de baignade, interdite à tout engin motorisé.
- On y entre uniquement par un chenal traversier, balisé de marques spéciales jaunes : 5 nœuds maximum, sans s'y arrêter, sans y mouiller, sans s'y baigner.
- Un pictogramme barré d'un trait rouge oblique marque une interdiction. Sans le trait, c'est une autorisation ou une information.
- Le pavillon Alpha du code international signale un plongeur à l'eau : les autres s'écartent et réduisent l'allure.

SECTION 07

Région A, région B

Seul le balisage latéral change d'une région à l'autre.

- Région A : toute la façade européenne, l'Afrique, l'Inde, l'Australie. Rouge à bâbord en entrant.
- Région B : les Amériques, le Japon, la Corée, les Philippines. Le rouge se laisse à tribord en entrant, d'où le moyen mnémotechnique anglo-saxon **red right returning**.

Cardinales, danger isolé, eaux saines et marques spéciales sont identiques dans les deux régions. C'est une question classique, et la réponse est toujours la même : seul le latéral s'inverse.

SECTION 08

Les pièges classiques

- Oublier le sens conventionnel. La question « je laisse la verte à tribord » n'a de sens qu'en précisant si tu entres ou si tu sors.
- Confondre une sphère rouge et deux sphères noires. Eaux saines et danger isolé sont deux situations opposées.
- Croire qu'une bouée est un point sûr. Une marque flottante chasse, disparaît, est parfois remouillée ailleurs. On navigue à la carte, on confirme à la bouée.

- Lire une marque spéciale comme un danger. Elle ne dit rien de la profondeur.
- Prendre la couleur du feu d'une cardinale pour un indice. Elles sont toutes blanches.

SECTION 09

À retenir la veille

- Région A : rouge à bâbord en entrant, cylindre rouge contre cône vert.
- Les pointes des cônes d'une cardinale montrent le côté sain.
- Scintillements : 3 est, 6 + éclat long sud, 9 ouest, continu nord. Feu blanc pour toutes.
- Deux sphères noires : danger isolé, on contourne. Une sphère rouge : eaux saines.
- Jaune : marque spéciale, aucune information de profondeur.
- 300 mètres, 5 nœuds. Chenal traversier : on passe, on ne s'arrête pas.

SOURCES & RÉFÉRENCES

Arrêté du 28 septembre 2007, article 1er : programme de l'option côtière · <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORF-TEXT000000428843>

POUR ALLER PLUS LOIN

Débloque toutes les fiches

Tu lis l'une des fiches en accès libre. Un pass débloque toutes les autres, les QCM du programme en rotation et les examens blancs de 40 questions.

<https://test-bateau.fr>

Fiche rédigée par l'équipe éditoriale test-bateau.fr à partir des textes officiels référencés ci-dessus, à la date indiquée en page de garde. La réglementation, le programme de l'épreuve et les règles d'armement peuvent évoluer : vérifie toujours sur les portails officiels avant de te présenter à l'examen. test-bateau.fr décline toute responsabilité sur les décisions prises sur la seule base de ce document.